



AVIS DU CESP SUR LES EVOLUTIONS APORTEES PAR VERTIGO A L'ETUDE HEBDOMADAIRE DU CINEMA CINEXPERT

Le CESP a présenté lors d'un collège l'avis de son Comité Scientifique concernant les évolutions apportées par Vertigo à la méthodologie du dispositif CinExpert, mesure d'audience de référence du cinéma. Ces évolutions ont été jugées satisfaisantes par le Comité Scientifique. Par ailleurs, les souscripteurs ont opté pour l'audit de l'étude hebdomadaire, prévu au second semestre 2024.

Les évolutions méthodologiques apportées à l'étude CinExpert font suite à des échanges avec le Comité Scientifique, à l'issue de l'audit mené par le CESP au cours de l'année 2021.

Le CESP approuve l'abandon des coefficients de correction et l'utilisation de la variable de fréquentation du cinéma pour le redressement des profils de spectateurs cinéma. Il juge par ailleurs positif le retraitement de l'historique de ces données et leur mise à disposition du marché. Toutefois, le CESP recommande à Vertigo de trouver des pistes pour réduire les écarts entre les structures théoriques et l'échantillon des répondants.

Le CESP émet également un avis positif sur la mise en place d'un seuil minimum d'entrées déclarées pour qu'un film participe de façon indépendante au redressement réalisé à partir des données census. Dans le dispositif, un film participe désormais au redressement s'il présente un nombre d'entrées déclarées strictement supérieur à 40.

Par ailleurs, Vertigo a revu à la hausse le seuil minimum d'observations pour que le profil d'un film soit publié, incluant différents seuils de publication. Le profil d'un film est désormais publié à partir de 75 observations et avec une mention d'alerte entre 75 et 120 observations. Le Comité Scientifique approuve cette évolution mais recommande à l'institut de publier les intervalles de confiance.

Le CESP réalisera un audit complet de l'étude hebdomadaire en 2024, pour une communication prévue lors du second semestre.

À PROPOS DU CESP

Le CESP (Centre d'Étude des Supports de Publicité) est l'organisme interprofessionnel des acteurs de la communication concernés par l'étude de l'audience des médias et la mesure de leur efficacité : annonceurs, agences et médias. Le CESP audite toutes les mesures d'audience de référence pour le compte de ses adhérents, quel que soit le média : Internet, TV, presse, communication extérieure, radio, cinéma.

Véritable laboratoire d'idées, le CESP constitue un lieu d'échanges neutre et indépendant pour débattre des innovations et conventions que les différents acteurs du marché sont amenés à définir ensemble.

Tiers de confiance reconnu, le CESP assure également des missions de certification et de conseil en France et à l'international.

ESPACE PRESSE :

<https://www.cesp.org/audits/audience/cinema/>

RENDEZ-VOUS SUR NOS RÉSEAUX ET
SUR WWW.CESP.ORG

CONTACT

Jahida Bendikha jbendikha@cesp.org

